

FO Métaux signe l'accord chez Renault pour « l'électrique français »

En négociation depuis maintenant quatre semaines pour la création d'un pôle électrique dans les Hauts-de-France, FO Métaux signera l'accord relatif à l'avenir des sites Renault dans le Nord, qui constitue une réponse à notre revendication du maintien de l'emploi dans l'industrie automobile en France, engagée à vitesse accélérée dans la transition du véhicule thermique vers le véhicule électrique.

Parmi ses nombreuses stipulations, ce texte organise les droits sociaux des salariés et permet, dès le 1^{er} janvier 2022, la création de RENAULT ELECTRICITY. Cette nouvelle filiale, détenue à 100 % par Renault SAS, rassemble les sites de Douai, Maubeuge et Ruitz, qui emploient aujourd'hui au total 5 000 salariés en CDI. Ce nouveau pôle a pour ambition de produire 400 000 véhicules par an et devrait également connaître l'intégration d'une usine de batteries sur le site de Douai, contribuant ainsi à des créations d'emplois dans la région.

L'accord stipule de nombreuses dispositions permettant aux salariés d'avoir des garanties dans le cadre de l'harmonisation de leurs statuts au sein du pôle concernant :

- Les principes de rémunérations ;
- L'organisation du temps de travail ;
- La gestion des mobilités.

En outre, pour la première fois depuis 2013, l'accord répond à notre revendication continue, à savoir, la production d'un véhicule de segment B sur le territoire national (la future R5 électrique) et l'affectation de nouveaux modèles de segment C.

Enfin, fait marquant, l'accord acte la création de 700 emplois sur le futur pôle à l'horizon 2025.

En pleine actualité sur les relocalisations et la revendication de FO Métaux sur la nécessité de localiser les futures fabrications sur notre territoire, nous prenons acte de ces engagements significatifs pour la fabrication, sur le territoire français, des futurs véhicules électriques contribuant au développement de l'emploi dans la filière automobile.

Ce sont des perspectives rassurantes pour les salariés et l'avenir de leur famille. En signant cet accord, FO valide le fait que RENAULT s'engage à perpétuer la tradition pionnière de l'automobile dans la région pour développer l'emploi et les compétences d'avenir dans les Hauts-de-France. FO Métaux restera vigilante sur le suivi des dispositions concrètes de cet accord.

Paris, le 7 juin 2021

Contact :

Mariette RIH – Déléguée Syndicale Centrale FO Renault 06 83 53 88 97

Valentin RODRIGUEZ - Secrétaire fédéral en charge de l'industrie automobile 06 82 66 64 60